



2080 - MODULE TST BT SOUTERRAIN (SOU) B1T

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 381 €

Site Client

	Objectifs : Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des travaux TST BT sur des ouvrages de type SOUTERRAIN en parfaite maîtrise des risques d'électrisation et de court-circuit.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Réalisation d'un branchement individuel avec confection d'une SDI. Modification de réseau sur câble de section de 150 mm² ou 240 mm². Réalisation d'un bout perdu sur câble réseau 150 mm² ou 240 mm².	
	Pré-requis : Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux des TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités B1T sur un autre type d'ouvrage (TER, EME, AER BRT, ou AER EP). L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à fournir une attestation de formation à la confection d'accessoires souterrains hors tension ou une carte de qualification de monteur souterrain est exigée pour accéder à ce module. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages FD C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	 3 jour(s) , 21 heures
	Modalités d'évaluation : Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée. L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée. L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions. Conformément au FD C 18-510-1, l'organisme de formation délivre à l'employeur du stagiaire un « avis après formation » motivé. Cet Avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages de type Souterrain et par équivalence, sur les ouvrages Terminaux limité à la connexion / déconnexion des bornes I.R.V.E. (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques). L'habilitation « T » devra se conforter à la compétence hors tension de l'opérateur sur les câbles à isolation synthétique ou sur les câbles à isolation synthétique et câbles à isolation papier imprégné.	 Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	 Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.